

Code du module:	FORIF4
Unité capitalisable:	Réseaux informatiques 1 (RESIN1)
Profession:	Informaticien qualifié
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	<p>L'apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances professionnelles étudiées à l'école dans un contexte professionnel.</p> <p>Note maximale: 24</p>
<p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none">• L'apprenti constate des dysfonctionnements du matériel, du système d'exploitation et des applications des logiciels et il les rectifie.• L'apprenti intègre un ordinateur de poste de travail dans un réseau existant.• L'apprenti gère des utilisateurs ainsi que des autorisations d'utilisation à l'échelle du poste de travail.• L'apprenti restaure le système d'exploitation ainsi que les données d'utilisateurs en suivant les indications. <p>SOCLES</p> <ul style="list-style-type: none">• L'élève a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.	

2

L'apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances professionnelles étudiées à l'école dans un contexte professionnel. L'apprenti est capable d'établir des rapports d'activités cohérents et complets.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti documente l'ensemble des étapes de travail accomplies de manière compréhensible.
- L'apprenti applique les règles du traitement de texte.
- L'apprenti se sert des outils de la correction automatique.

SOCLES

- L'apprenti a désigné l'ensemble des étapes de travail essentielles de manière compréhensible.
- L'apprenti a formaté la documentation de manière compétente et elle n'accusait guère d'erreur.

3

L'apprenti est capable et disposé à agir d'une manière responsable et ciblée en autonomie ainsi qu'en communauté et à progresser.

Note maximale: 24

INDICATEURS

- L'apprenti connaît l'organisation, les dispositions internes ainsi que les règlements de l'entreprise de même que les bases du droit du travail.
- L'apprenti adopte une attitude compétente et respectueuse à l'égard de ses collègues de travail, des clients et des fournisseurs au cours de leur collaboration.
- L'apprenti transmet ses connaissances techniques ainsi que les attitudes à adopter à un client.
- L'apprenti monte du matériel informatique de manière compétente en tenant compte d'aspects ergonomiques et il le raccorde.
- L'apprenti recherche des informations de manière autonome.

SOCLES

- L'apprenti a convenablement répondu aux énoncés spécifiques aux indicateurs.